



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

38 | 2009

Savoirs occultés : du magnétisme à l'hypnose

Pierre KARILA-COHEN, *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848*

Collection Carnot, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 401 p. ISBN : 978-2-7535-0549-0. 24 euros

Emmanuel Fureix



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/3882>

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2009

Pagination : 139-141

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Emmanuel Fureix, « Pierre KARILA-COHEN, *L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 38 | 2009, mis en ligne le 04 septembre 2009, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/3882>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

Pierre KARILA-COHEN, L'état des esprits. L'invention de l'enquête politique en France, 1814-1848

Collection Carnot, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 401 p. ISBN : 978-2-7535-0549-0. 24 euros

Emmanuel Fureix

- 1 « L'opinion publique n'existe pas. » Cette conclusion corrosive de Pierre Bourdieu ¹, appliquée à l'ère des sondages et de la « fabrique de l'opinion » ², conviendrait tout aussi bien au premier XIX^e siècle. Sous les monarchies censitaires, l'opinion publique est sans cesse invoquée, sacralisée, instrumentalisée par un appareil d'État très inquiet, sans que jamais les flots de rapports et d'enquêtes censés la décrire au plus près ne permettent au pouvoir de prévoir les ruptures politiques et les révolutions – en 1815 comme en 1830, et dans une moindre mesure en 1848. L'ouvrage important de Pierre Karila-Cohen démonte habilement ce paradoxe en dressant la généalogie des enquêtes politiques au XIX^e siècle : nées d'une inquiétude profonde de pouvoirs « représentatifs » mais fragiles, elles sont d'abord des « dispositifs de gouvernement » (p. 351), qui renseignent davantage sur les observateurs que sur l'opinion ou les opinions enregistrées. Elles émanent bien souvent d'administrations et d'administrateurs rivaux, reflètent des normes strictement capacitaires de l'opinion (excluant donc les classes populaires), et répètent à l'envi des stéréotypes sociaux ou spatiaux. Le superbe travail de Pierre Karila-Cohen est à ce titre aussi précieux pour l'historien du politique que pour l'historien de l'État. Il rend compte du déploiement très concret du travail d'enquête au plus près de ses acteurs (des maires aux préfets, des procureurs généraux aux lieutenants de gendarmerie), au cœur des rivalités et des attentes des uns à l'égard des autres. Il déconstruit très utilement des sources parfois naïvement appréhendées par les historiens – rapports de préfets, de procureurs généraux ou de gendarmes.
- 2 Le fourmillement des enquêtes politiques entre 1814 et 1848 résulte d'abord d'une concurrence des discours sur l'opinion publique, issus des journalistes, des publicistes,

des députés, des administrateurs et même des militaires... L'opinion est alors un concept à succès, mais un concept hybride. On y agglomère, dans la tradition kantienne, toutes les formes d'usage public de la raison, apanage des classes supérieures. À l'âge du gouvernement représentatif, l'opinion publique participe plus largement des relations entre pouvoir et société, théorisées par les doctrinaires. On y perçoit aussi une arme rhétorique – le « tribunal de l'opinion » prisé par le XVIII^e siècle. On y cherche enfin, autour de l'« esprit public », une unanimité idéale du corps social, à un moment où le pluralisme des opinions suscite angoisse et nostalgie. Toutefois, plus que la réflexion théorique sur l'opinion, c'est la demande étatique qui explique la prolifération des enquêtes politiques. L'État enquêteur dispose de solides expériences en la matière, depuis les *missi dominici* carolingiens : enquêtes d'intendants, enquêtes révolutionnaires sur l'esprit public (1792-1793 surtout), surveillance consulaire et impériale de l'opinion... À partir de 1814, c'est moins le souci de l'ordre public (encore important, bien sûr) que l'esprit d'expertise qui oriente les enquêteurs. La haute police devient moins une « police d'attaque » qu'une « police d'observation », au moment précis où la statistique morale prend son essor.

- 3 Pierre Karila-Cohen souligne avec justesse l'importance de la première Restauration dans cette genèse de l'enquête politique. En 1814, le temps de l'enquête ne se dissocie pas de celui de l'instauration du nouveau régime : dès avril 1814, des commissaires extraordinaires sont envoyés dans les départements pour confirmer la restauration des Bourbons et enquêter sur l'état des esprits. Puis des délégués de police, munis d'un questionnaire très finement dressé par Beugnot, parcourent les départements entre juillet et décembre 1814, à la recherche des « haines de partis ». Enfin, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, le jeune Guizot, demande aux préfets de dresser sous la forme d'une « conversation familière » une « statistique morale du royaume ». Les initiatives pullulent, produisent des rapports cacophoniques, et ne permettent pas aux Bourbons de se préparer au retour de Napoléon. Sous la deuxième Restauration, entre 1815 et 1818, la concurrence des pouvoirs et des réseaux politiques se traduit par une prolifération des enquêtes : « enquêtes de réappropriation ». Dans le sillage de la Terreur blanche, de multiples réseaux d'enquêteurs ultras – notamment celui du duc d'Angoulême – accompagnent le ministre de l'Intérieur Vaublanc dans ce moment d'épuration administrative et de régénération politique (automne 1815-printemps 1816). L'enquête politique n'hésite pas alors à solliciter la délation personnelle. Pour contrecarrer ces réseaux, le ministère de la Police générale dirigé par Decazes envoie dans les départements des délégués extraordinaires de police, justifie par l'enquête la dissolution de la Chambre en septembre 1816, et met en place une nébuleuse de haute police sur tout le territoire. Après 1818, les enquêtes politiques se poursuivent avec ténacité, mais cessent de reposer sur des agents itinérants missionnés *ad hoc*, et changent de visée. Elles s'inscrivent dans deux temporalités distinctes : celle de la réaction à la crise ou à l'événement de la préparation des élections, et d'autre part celle de la description régulière, répétitive, de l'état de l'opinion à travers des « comptes périodiques ». Ce deuxième niveau produit, comme attendu, les résultats les plus décevants auprès de l'administration centrale.
- 4 Au-delà de la demande d'enquêtes, l'ouvrage explore la pyramide « administrative » (en un sens large) sollicitée pour les mener à bien. Les préfets, les procureurs généraux, les gendarmes et la hiérarchie militaire usent de réseaux distincts, parfois croisés. La qualité de l'enquête doit beaucoup à sa profondeur sociale : plus les observateurs sont engagés

dans des interactions de terrain, plus le « grain » du texte sur l'opinion se révèle fin. Maires, gardes champêtres sont ainsi sollicités par les préfets avec plus ou moins de succès ; juges de paix et procureurs du roi par les procureurs généraux. Les agents de surveillance – policiers ou gendarmes – par leur visibilité même, se révèlent parfois de médiocres enquêteurs. Chaque type d'acteur regarde et traduit l' « état des esprits » avec ses propres schèmes de représentation : plus de hauteur de vue du côté des préfets, plus de preuves et de sens de l'analyse du côté des magistrats, une obsession de l'ordre public du côté des gendarmes... Chacun, avec ses propres moyens, tente de résoudre l'aporie de l'opinion publique : comment la lire dans un monde social de plus en plus opaque ? Faut-il privilégier les conversations entendues, la lecture des journaux, la participation aux fêtes officielles, les rancœurs de familles, le poids du passé ?

- 5 Quelle fut, au final, l'efficacité de ce gigantesque discours sur l'opinion, tissé de milliers de rapports et d'enquêtes ? Très faible, conclut sans détours l'auteur. L'enquête politique joue un faible rôle dans le processus de décision, soit par cécité des gouvernements – Polignac en 1830 –, soit par conformisme des enquêteurs. L'enquête, ainsi que le démontre Pierre Karila-Cohen, dérive facilement sur le « rapport sur rien » ou le « rapport sur soi ». Il conforte les représentations politiques dominantes : une taxinomie de l'opinion calquée sur celle du monde social, des images locales (à l'échelle du département ou de l'arrondissement) stéréotypées, une hantise de la dissolution sociale par « infection » idéologique. En dépit de ces stéréotypes, le moment « romantique » de l'enquête politique se révèle décisif : non seulement par le dispositif de pouvoir, mais aussi par les prodromes d'une sociologie politique qu'il met en place, incarnée ultérieurement par le célèbre *Tableau politique de la France de l'ouest* par André Siegfried (1913).

NOTES

1. . Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », dans *Les Temps modernes*, n° 318, janvier 1973, p. 1292-1309.
2. . Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Le Seuil, 1998.